

Un lotissement artisanal sort de terre à Bertrange

Rares sont les investisseurs privés à se lancer dans l'aménagement de zones d'activités économiques. À Bertrange, un homme relève le pari, dans le prolongement du parc Bellevue.



Douze parcelles sont prévues sur les 3,5 hectares situés à la sortie de la commune, en limite de la zone Bellevue de Guénange. Photo Pierre HECKLER

À Bertrange, les chantiers s'enchaînent et ça se voit. Impossible par exemple d'ignorer les travaux qui se déroulent à la sortie de la commune, en limite de la zone économique Bellevue, qui elle est sur le ban de Guénange mais bat pavillon Arc mosellan.

La vraie curiosité de ce programme, c'est qu'il est porté par un investisseur privé, Francis Michaux. L'homme est connu comme le loup blanc à Bertrange. L'agriculteur historique est aussi le patron du centre de valorisation des déchets Eco Vert et artisan de plusieurs programmes immobiliers. « Je sais que je suis parfois controversé », dit-il, en assumant. Aujourd'hui, le voilà qui continue de tracer son sillon, sur ces 3,5 hectares de terre qui lui appartiennent depuis des années.

Le projet est ambitieux : aménager une zone d'activités artisanales et tertiaires. Le but est de réaliser la voirie et d'amener les réseaux (eaux, électricité etc.) en limite des douze

parcelles prévues au plan. « Mon idée ne date pas d'hier mais elle se concrétise aujourd'hui seulement », glisse le propriétaire.

Il estime la conjoncture suffisamment favorable pour commercialiser les terrains aux entreprises du coin « ou aux professions libérales ». Le lotissement a cet avantage d'être pour partie visible depuis l'A31 « et ça, ça n'a pas de prix ». Ou plutôt si : entre 55 € et 60 € le m², soit deux fois plus que sur une zone appartenant à la collectivité publique. Visiblement, cela n'est pas un problème. « Depuis que j'ai débuté les travaux, j'ai déjà eu cinq contacts. Je ne dis pas que l'affaire est faite mais c'est la preuve qu'il y a une forte demande », assure Francis Michaux.